

QUESTIONS + REPONSES D'ECLAIRCISSEMENT

COD22003-10206_ Marché de services de consultance pour l'encadrement scientifique et l'appui à la recherche-action des trois projets Santé, Protection Sociale et LVSI en République Démocratique du Congo

Bonjour chers soumissionnaires,

Un de vos collègues avait formulé quelques préoccupations concernant ce marché.

Veuillez trouver ci-dessous les réponses apportées à chacune d'entre elles (indiquées en bleu foncé dans le tableau) :

Date	QUESTIONS	REPONSES
Le 07/08/2025	Questions 1 : Selon les besoins de la mission proposée, il sera nécessaire de prévoir des équipements de collecte de données (tablettes ou smartphones, puces, power Bank...) devons nous inclure cela dans notre proposition ou bien ces outils seront / sont acquis par ENABEL ?	Ces outils seront acquis par Enabel et mis à leur disposition.
	Question 2 : Les termes de références prévoient l'implication des équipes sur place dans la réalisation des activités et la collecte des données quantitative et qualitative ? devons nous comprendre de cela que ce volet de collecte ne sera pas comptabilisé dans notre proposition et qu'il sera à la charge d'ENABEL ? (Les TDR prévoient seulement une expertise-jour des quatre experts prévus seulement).	Le résultat 4 de l'offre est « La collecte et l'analyse des données quantitatives et qualitatives est réalisée en collaboration avec les équipes locales ». Les experts apportent leur expertise à l'équipe locale pour la réalisation de l'activité et s'assure qu'elle est réalisée et de qualité. Les honoraires prévus sont pour les experts. Les autres frais liés aux enquêtes sont à la charge de Enabel. Cependant le prestataire devra nous présenter une méthodologie pour atteindre le résultat.
	Question 3 : nous souhaitons également d'avoir plus de précision sur le personnel de collecte de données prévu dans chaque Zone de santé en dehors du personnel technique (qui est déjà annoncé dans les TDR) ?	Le personnel de collecte sera défini en fonction des thèmes qui seront retenus. En effet il est mentionné dans les TDRs que les dix (10) thématiques de recherche et de capitalisation retenues pour être documentées dans le cadre de cet appui scientifique, vont être définies conjointement par les parties prenantes, avec l'appui d'Enabel, du titulaire de l'ASC et de l'institution congolaise recrutée. Les précisions sur le personnel de

Date	QUESTIONS	REPONSES
		collecte/enquêteurs seront définis en ce moment en fonction des thèmes.
	Question 4 : l'équipe locale est le lead de la recherche action au niveau local ?	Oui mais avec l'expertise de l'institution nationale qui a les compétences qu'elle transfert progressivement à l'équipe locale. Il s'agit donc pour le prestataire d'assurer le coaching de proximité de l'équipe locale de recherche action.
	Question 5 : La validation du comité d'éthique comprend une partie statistique et une partie santé. Cette validation des protocoles de recherche risque de prendre un certain temps (expérience antérieure en la matière) et entraîner des retards dans la mise en œuvre de la mission ? cette activité dont le Consultant n'est pas le responsable direct mais inscrite sous sa responsabilité et constitue un risque technique et financier pouvant avoir un impact sérieux sur la mise en œuvre du projet.	Cela pourra être discuté lors de la rencontre de démarrage/cadrage par les parties prenantes et mettre en place des mesures de mitigation.
	Question 6 : En effet, une formulation figurant dans les termes de référence « Les présents termes de référence sont élaborés dans le cadre de la sélection d'une organisation congolaise à travers un marché public pour l'encadrement scientifique des processus d'apprentissage couvrant la recherche action et la capitalisation des expériences des trois (3) projets santé et protection sociale en santé (SPSS) en RD Congo » soulève une incertitude quant à la possibilité pour une société étrangère, telle que la nôtre, de soumissionner à ce marché.	Nous vous invitons à postuler si vous êtes intéressés indépendamment de cette mention dans les TDRs

Fait à Kinshasa, le 14/08/2025.